

-----  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL  
CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL  
-----

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 22 mai 2018, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Martin Valois, secrétaire trésorier est également présent.

### **RÉSOLUTION C-18-027**

#### **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2018**

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2018.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2018 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION C-18-028**

#### **Lecture et adoption des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 16 avril 2018 et du 7 mai 2018**

Lecture est faite des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 16 avril 2018 et du 7 mai 2018.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 16 avril 2018 et du 7 mai 2018 soient ratifiées telles que lues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-029**

**Adoption de la liste des comptes à payer No. 5-0-18 et ratification de la liste des chèques émis No. 5-1-18**

Les listes des comptes à payer No. 5-0-18 et des chèques émis No. 5-1-18 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE la liste des comptes à payer **No. 5-0-18** au montant de **55 259,68 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 5-1-18** au montant de **299 062,09 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION C-18-030**

**Lecture et adoption du règlement numéro 202-7 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5 et 202-6 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel**

Lecture est faite du règlement numéro 202-7 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5 et 202-6 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE le règlement numéro 202-7 modifiant le règlement numéro 202, lui-même modifié par les règlements 202-1, 202-2, 202-3, 202-4, 202,5 et 202-6 concernant le régime de retraite pour les employés cadres de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**REPRÉSENTATION**

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

**RÉSOLUTION C-18-031**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**